



à Paris, le 22 octobre 2006

Procès Verbal

Assemblée générale du 21/10/2006

La deuxième assemblée générale de l'association « Pour le village de Samaane » a permis d'examiner l'ordre du jour :

1. Confirmation des membres du bureau désignés lors de l'AG du 14/02/2006
2. Réalisations 2006
3. Prochaines actions de l'Association
4. Présentation et approbation des comptes

1. Confirmation des membres du bureau désignés lors de l'AG du 14/02/2006

- Marie-Hélène MALLET : présidente,
- Zoé JUAN : trésorière,
- Jean-Paul MARIANI : secrétaire général

2. Actions 2006 réalisées par l'Association

- Vente de colliers et tissus (achetés aux artisans locaux)
- Financement de consultations au village et achat de médicaments
- Achat de 150 moustiquaires et distribution aux villageois
- Achat de sacs de riz

3. Actions programmées par l'Association,

Pour le 3^e trimestre 2006

- Achat à Dakar de petit matériel scolaire (cahiers, crayons)
- Consultations médicales et pharmacie
 - Commande, auprès des artisans locaux, de matériel (colliers et sacs en tissu) pour vente de Noël (livraison par colis postal).
 - Présentation du projet « Aide à l'organisation et au financement d'actions de formation et de prévention dans le domaine de la santé » pour un partenariat avec le Mécénat de CNP Assurances.

Pour 2007/2008

- Recherches de subventions pour l'assainissement des puits
- Etude pour apporter une source d'énergie, achat d'un moulin à mil

4. Présentation et approbation des comptes

Les comptes ont été approuvés.

Le solde des crédits (bénéfices des ventes + cotisations) – débits (consultations + achat moustiquaires) est positif.

A ce jour le compte CCP fait apparaître un crédit de 977,54 €.

Fait à Paris le 22 octobre 2006

La présidente

La trésorière

Le secrétaire